

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 10
Absents représentés : 00
Absents excusés : 01
Votants : 10

Séance du 06/12/2005

L'an deux mil cinq , à 20 Heures 30, le 06 Décembre
le Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 29/11/2005, s'est réuni en la Mairie, lieu
habituel des séances, sous la présidence de JEANGUYOT Gilbert, Maire.

Présents : JEANGUYOT Gilbert, JEUDY François, CORNU Jacques, DREVET Jean-Christophe,
KLINGUER Ferdinand, GAY Antoine, MOUGIN Olivier, ROBERT Nicole, JUNIER Norbert,
HINGER Christophe, LABART Aurélie.

Absent(s) :

Absent(s) excusé(s) :

Absents(s) représenté(s) :

Secrétaire de séance: LABART Aurélie

ASSIETTE ET DESTINATION DES COUPES EXERCICE 2006

Après en avoir délibéré , les membres présents ;

-approuvent l'assiette des coupes de l'exercice 2006 dans les parcelles de la forêt communale
N°5 ,6,9p2,8

-décident ; - de vendre sur pied en futaie affouagère les arbres susceptibles de fournir des
grumes dans les parcelles N°5,6,9p2,8 ; -de partager , non façonné aux affouagistes le bois
de chauffage dans les parcelles N°5,6,9p2,8 et ne demande pour cela la délivrance

-fixe les conditions d'exploitation suivantes pour l'affouage délivré non façonné ; l'exploitation
du bois d'affouage délivré sur pied ou non façonné dans la forêt communale sera réalisée par
les affouagistes eux-mêmes et après partage sous la responsabilité des garants dont les noms
suivent=

*1^{er} garant : GAY Antoine. *2^e garant :HINGER Christophe.*3^e garant : DREVET J Ch

Pour copie conforme

Le Maire,

Gilbert JEANGUYOT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents :10
Absents représentés :00
Absents excusés :01
Votants :10

Séance du 06/12/2005

L'an deux mil cinq , à 20 Heures 30, le 06 Décembre
le Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 29/11/2005, s'est réuni en la Mairie, lieu
habituel des séances, sous la présidence de JEANGUYOT Gilbert, Maire.

Présents : JEANGUYOT Gilbert, JEUDY François, CORNU Jacques, DREVET Jean-Christophe,
KLINGUER Ferdinand, GAY Antoine, MOUGIN Olivier, ROBERT Nicole, JUNIER Norbert,
HINGER Christophe, LABART Aurélie.

Absent(s) :

Absent(s) excusé(s) :

Absents(s) représenté(s) :

Secrétaire de séance: LABART Aurélie

ONF – PROGRAMME DE TRAVAUX pour 2006 –Cne de BATTRANS

Dégagement de plants feuillus (y compris cloisonnement)

Parcelle 15 3,9 ha Prix HT 2827.50 €

Plantation complémentaire de chênes sessiles

Parcelle 16 1500 pl Prix HT 2460.00 €

Les membres présents après en avoir délibéré :

*approuvent le programme de travaux 2006 , pour un montant de 5578.31 €TTC
pour travaux d'investissement.

Pour copie conforme

Le Maire,

Gilbert JEANGUYOT.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Haute-Saône
Commune de BATTRANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents :10
Absents représentés :00
Absents excusés :01
Votants :10

Séance du 06/12/2005

L'an deux mil cinq , à 20 Heures 30, le 06 Décembre
le Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 29/11/2005, s'est réuni en la Mairie, lieu
habituel des séances, sous la présidence de JEANGUYOT Gilbert, Maire.

Présents : JEANGUYOT Gilbert, JEUDY François, CORNU Jacques, DREVET Jean-Christophe,
KLINGUER Ferdinand, GAY Antoine, MOUGIN Olivier, ROBERT Nicole, JUNIER Norbert,
HINGER Christophe, LABART Aurélie.

Absent(s) :

Absent(s) excusé(s) :

Absents(s) représenté(s) :

Secrétaire de séance: LABART Aurélie

AFFOUAGES - REGLEMENT

Il a été constaté que certains lots n'ont pas été façonnés et enlevés dans les délais impartis
(façonnage 30/06/2005 et débardage 30/09/2005) ;

-Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de refuser l'inscription à un nouvel affouage
Aux personnes qui n'auront pas respecté le règlement de l'année précédente.

Pour copie conforme

Le Maire,

Gilbert JEANGUYOT.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Haute-Saône
Commune de BATTRANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents :10
Absents représentés :00
Absents excusés :01
Votants :10

Séance du 06/12/2005

L'an deux mil cinq , à 20 Heures 30, le 06 Décembre
le Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 29/11/2005, s'est réuni en la Mairie, lieu
habituel des séances, sous la présidence de JEANGUYOT Gilbert, Maire.

Présents : JEANGUYOT Gilbert, JEUDY François, CORNU Jacques, DREVET Jean-Christophe,
KLINGUER Ferdinand, GAY Antoine, MOUGIN Olivier, ROBERT Nicole, JUNIER Norbert,
HINGER Christophe, LABART Aurélie.

Absent(s) :

Absent(s) excusé(s) :

Absents(s) représenté(s) :

Secrétaire de séance: LABART Aurélie

REGROUPEMENT DES BUDGETS POUR EXERCICE 2006

Les membres présents après en avoir délibéré, décident :

-de regrouper les budgets EAU M49 et ASSAINISSEMENT M49 avec le budget communal
M 14 pour l'exercice 2006.

Pour copie conforme

Le Maire,

Gilbert JEANGUYOT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 10
Absents représentés : 00
Absents excusés : 01
Votants : 10

Séance du 06/12/2005

L'an deux mil cinq , à 20 Heures 30, le 06 Décembre
le Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 29/11/2005, s'est réuni en la Mairie, lieu
habituel des séances, sous la présidence de JEANGUYOT Gilbert, Maire.

Présents : JEANGUYOT Gilbert, JEUDY François, CORNU Jacques, DREVET Jean-Christophe,
KLINGUER Ferdinand, GAY Antoine, MOUGIN Olivier, ROBERT Nicole, JUNIER Norbert,
HINGER Christophe, LABART Aurélie.

Absent(s) :

Absent(s) excusé(s) :

Absents(s) représenté(s) :

Secrétaire de séance: LABART Aurélie

TERRAIN DE LOISIRS – TRAVAUX TERRASSEMENT

Les membres présents après s'être fait présenté les différents devis des entreprises ;
VELET TERRASSEMENT , COURBEY, ANDRE, LONGHI ;

-L'assemblée à l'unanimité de LONGHI pour un montant de 18885.00€HT ;
Comprenant la création du parking, le terrain de sport et espace de loisirs (aire de jeux ; une
Etude complémentaire sera faite quant à la sécurité à respecter pour la création éventuelle
D'un petit bassin d'environ 1 are aux abords de la rivière).

Pour copie conforme

Le Maire,

Gilbert JEANGUYOT.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Haute-Saône
Commune de BATTRANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 10
Absents représentés : 00
Absents excusés : 01
Votants : 10

Séance du 06/12/2005

L'an deux mil cinq , à 20 Heures 30, le 06 Décembre
le Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 29/11/2005, s'est réuni en la Mairie, lieu
habituel des séances, sous la présidence de JEANGUYOT Gilbert, Maire.

Présents : JEANGUYOT Gilbert, JEUDY François, CORNU Jacques, DREVET Jean-Christophe,
KLINGUER Ferdinand, GAY Antoine, MOUGIN Olivier, ROBERT Nicole, JUNIER Norbert,
HINGER Christophe, LABART Aurélie.

Absent(s) :

Absent(s) excusé(s) :

Absents(s) représenté(s) :

Secrétaire de séance: LABART Aurélie

CLASSEMENT D'UNE VOIE COMMUNALE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de classer dans la voirie
Communale les parcelles ZA N°61 ;62 et 63.

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré :

- précise que le classement envisagée ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de
circulation assurées par cette voie qui restera ouverte à la circulation publique
- accepte le classement de ce chemin dans les voies communales, conformément aux
dispositions de l'article L141-3 du code de la voirie routière, modifié par la loi N°2004-1343 du
09/12/2004 article 62 (JO de décembre 2004).
- décide son inscription au tableau de classement des voies communales sous l'appellation
« chemin de la lagune »
- autorise le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y
rapportant.

Pour copie conforme

Le Maire

Gilbert JEANGUYOT.

COMPTE-RENDU DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents :10
Absents représentés :00
Absents excusés :01
Votants :10

Séance du 06/12/2005

L'an deux mil cinq , à 20 Heures 30, le 06 Décembre
le Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 29/11/2005, s'est réuni en la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de JEANGUYOT Gilbert, Maire.

Présents : JEANGUYOT Gilbert, JEUDY François, CORNU Jacques, DREVET Jean-Christophe, KLINGUER Ferdinand, GAY Antoine, MOUGIN Olivier, ROBERT Nicole, JUNIER Norbert, HINGER Christophe, LABART Aurélie.

Absent(s) :

Absent(s) excusé(s) :

Absents(s) représenté(s) :

Secrétaire de séance: LABART Aurélie

ASSIETTE ET DESTINATION DES COUPES EXERCICE 2006

Après en avoir délibéré , les membres présents ;

-approuvent l'assiette des coupes de l'exercice 2006 dans les parcelles de la forêt communale N°5 ,6,9p2,8

-décident ; - de vendre sur pied en futaie affouagère les arbres susceptibles de fournir des grumes dans les parcelles N°5,6,9p2,8 ; -de partager , non façonné aux affouagistes le bois de chauffage dans les parcelles N°5,6,9p2,8 et ne demande pour cela la délivrance

-fixe les conditions d'exploitation suivantes pour l'affouage délivré non façonné ; l'exploitation du bois d'affouage délivré sur pied ou non façonné dans la forêt communale sera réalisée par les affouagistes eux-mêmes et après partage sous la responsabilité des garants dont les noms suivent=

*1^{er} garant : GAY Antoine. *2^e garant :HINGER Christophe.*3^e garant : DREVET J Ch

REGROUPEMENT DES BUDGETS POUR EXERCICE 2006

Les membres présents après en avoir délibéré, décident :

-de regrouper les budgets EAU M49 et ASSAINISSEMENT M49 avec le budget communal M 14 pour l'exercice 2006.

ONF – PROGRAMME DE TRAVAUX pour 2006 –Cne de BATTRANS

Dégagement de plants feuillus (y compris cloisonnement)

Parcelle 15 3,9 ha Prix HT 2827.50 €

Plantation complémentaire de chênes sessiles

Parcelle 16 1500 pl Prix HT 2460.00 €

Les membres présents après en avoir délibéré :

*approuvent le programme de travaux 2006 , pour un montant de 5578.31 €TTC pour travaux d'investissement.

TERRAIN DE LOISIRS –TRAVAUX TERRASSEMENT

Les membres présents après s'être fait présenté les différents devis des entreprises ;

VELET TERRASSEMENT , COURBEY, ANDRE, LONGHI ;

-L'assemblée à l'unanimité de LONGHI pour un montant de 18885.00€HT ;

Comprenant la création du parking, le terrain de sport et espace de loisirs (aire de jeux ; une

Etude complémentaire sera faite quant à la sécurité à respecter pour la création éventuelle

D'un petit bassin d'environ 1 are aux abords de la rivière).

AFFOUAGES - REGLEMENT

Il a été constaté que certains lots n'ont pas été façonnés et enlevés dans les délais impartis (façonnage 30/06/2005 et débardage 30/09/2005) ;

-Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de refuser l'inscription à un nouvel affouage Aux personnes qui n'auront pas respecté le règlement de l'année précédente.

CLASSEMENT D'UNE VOIE COMMUNALE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de classer dans la voirie Communale les parcelles ZA N°61 ;62 et 63.

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré :

-précise que le classement envisagée ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par cette voie qui restera ouverte à la circulation publique

-accepte le classement de ce chemin dans les voies communales, conformément aux dispositions de l'article L141-3 du code de la voirie routière, modifié par la loi N°2004-1343 du 09/12/2004 article 62 (JO de décembre 2004).

-décide son inscription au tableau de classement des voies communales sous l'appellation « chemin de la lagune »

-autorise le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

Questions Diverses :

Suite au constat de la présence des pigeons sur le toit du clocher (les accès à l'intérieur ayant été grillagés à l'occasion de la réfection), il est à craindre que leurs fientes détériorent les tuiles et les chéneaux. Après consultation de la L.P.O. (Ligue pour la Protection des Oiseaux), la construction d'un pigeonnier sur le terrain communal voisin pourrait être envisagée à titre d'expérience. Ceci permettrait un contrôle de la population par prélèvement des oeufs.

Le Maire constate que la population a réservé un bon accueil à la boulangerie ROLLE de Valay qui effectue désormais la tournée de distribution du pain à Battrans. Le conseil municipal se félicite de ce qu'un tel service puisse être maintenu.

Un nouvel artisan s'installe par ailleurs au village : Mr Eric BEUDET, chauffage sanitaire, rue de l'abreuvoir à BATTRANS.

Le Maire transmet les remerciements de l'ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Déficiantes Intellectuelles) aux personnes bénévoles qui ont contribué au succès de l'opération brioches. Les résultats cette année seront affectés au projet d'un foyer d'hébergement à LURE.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22 h 30

LE MAIRE.